



AVENANT N°1 AU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES CRECHES COLLECTIVES MUNICIPALES MODIFIANT LE FONCTIONNEMENT DU MULTIACCUEIL OCCASIONNEL MOSAÏQUES

Préambule

Au regard de l'évolution notable de la demande des familles en matière d'accueil occasionnel sur le territoire, le fonctionnement du multi-accueil est appelé à se transformer.

Depuis son ouverture en 2004, le multi-accueil occasionnel (halte-garderie) s'adresse principalement à un public sans emploi. Cette offre d'accueil ponctuel permet aux parents en congé parental, sans emploi ou engagés dans un parcours de recherche d'emploi de pouvoir se consacrer à leurs activités tout en confiant leur enfant dans une structure adaptée à ses besoins. Cette formule permet la conciliation vie sociale et vie familiale.

Depuis 2 ou 3 ans, la halte-garderie répond à de nouveaux besoins en accueillant en proportion plus importante qu'auparavant :

- des enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion ou de retour vers l'emploi
- des enfants porteurs de handicap dont les parents ont cessé de travailler pour les élever
- des enfants issus de milieux sociaux-éducatifs parfois carencés, ayant besoin de stimulation sur le plan psychomoteur. Ceux-là sont la plupart du temps orientés par les services sociaux ou la PMI.

Face à cette nouvelle demande, nous avons fait plusieurs constats :

- Les horaires d'ouverture sont inadaptés pour les familles engagées dans des parcours d'insertion professionnelle ;
- Une faible demande les mercredis après-midi ;
- Des accueils peu qualitatifs à l'ouverture de 13h30 (les enfants viennent pour la sieste et ne bénéficient pas des avantages du lieu d'accueil et de socialisation).

La nouvelle organisation vise donc 3 objectifs principaux :

1. Une optimisation de la capacité d'accueil et une augmentation du taux d'occupation en répartissant les 4 heures du mercredi sur des créneaux répondant mieux aux besoins ;
2. Une meilleure réponse aux familles engagées dans des parcours d'insertion professionnelle : stages, formations, retour à l'emploi... En effet, un parent qui trouve un stage ou une formation en cours d'année pourra temporairement bénéficier d'un accueil régulier et à temps plein si nécessaire ;
3. Une meilleure prise en compte du rythme biologique des enfants et des accueils plus qualitatifs (moins de pleurs, une meilleure utilisation du lieu de socialisation).

Des nouveaux horaires d'ouvertures sont donc proposés à partir du 19 août 2014, dans le cadre d'une expérimentation d'une année, afin de répondre aux objectifs visés par le projet et d'en évaluer les effets.

Article 1^{er} : Le chapitre II (Les structures d'accueil et leur fonctionnement) en page 3 du règlement de fonctionnement des crèches collectives est modifié ainsi que suit, à compter du 19 août 2014 :

Structure	Nature de l'accueil Public accueilli	Type d'accueil et périodicité	Capacité	Horaires d'ouverture
La Chenille Verte Rue du Président Kennedy.	Collectif Enfants âgés de 10 semaines à moins de 4 ans	Contrats d'accueil régulier 5 jours par semaine Quelques places de 4 jours / semaine Réservations à l'heure 30 heures minimum/semaine	55 places 3 sections : 14 « bébés » 18 « moyens » 24 « grands »	Du lundi au vendredi sauf jours fériés <u>Horaires</u> 7h30 à 18h30 <u>Fermeture</u> 4 semaine en été 1 semaine en décembre
La Providence 4 rue Condorcet	Collectif Enfants âgés de 10 semaines à moins de 4 ans	Contrats d'accueil régulier 5 jours par semaine Quelques places de 4 jours / semaine Réservations à l'heure 30 heures minimum/semaine	55 places 3 sections : 13 « bébés » 18 « moyens » 24 « grands »	Du lundi au vendredi sauf jours fériés <u>Horaires</u> 7h30 à 18h30 <u>Fermeture</u> 4 semaine en été 1 semaine en décembre
Les Mosaïques Multi accueil régulier 39 avenue Léon Blum	Collectif Enfants âgés de 10 semaines à moins de 4 ans	Contrats d'accueil régulier à temps partiel Réservation à l'heure <u>Principalement</u> 2 jours/semaine 3 jours / semaine <u>Exceptionnellement</u> 4 jours/semaine 1 jour/semaine 5 jours/semaine	20 places	Du lundi au vendredi sauf jours fériés <u>Horaires</u> 7h30 à 18h30 <u>Fermeture</u> 4 semaine en été 1 semaine en décembre
Les Mosaïques Multi accueil occasionnel (halte garderie) 39 avenue Léon Blum	Collectif Enfants âgés de 6 mois à moins de 4 ans	Réservations à l'heure 10 places font l'objet d'une contractualisation + 10 places sont réservées à de l'accueil occasionnel, sans contrat. Les réservations se font de façon hebdomadaire 2 ½ journées maximum sans limitation de congés	20 places	Lundi, mardi, jeudi, vendredi Sauf jours fériés <u>Horaires</u> 8h30 à 17h30 <u>Fermeture</u> 4 semaine en été 1 semaine en décembre

Article 2 : Les autres chapitres restent inchangés.